

### **DEC220073INSU**

Décision portant cessation de fonctions et nomination de Madame Nicole NESVADBA aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche LAGRANGE UMR7293 intitulée « Laboratoire J-L Lagrange ».

# LE PRÉSIDENT DU CNRS PAR INTERIM,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu l'arrêté du 18 janvier 2022 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche 7293 intitulée *Laboratoire* J-L Lagrange et nommant Monsieur Philippe STEE directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu l'accord de la tutelle principale ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

#### DECIDE:

### Article 1er

- I. A compter du 1er janvier 2022, il est mis fin aux fonctions de Monsieur Paolo TANGA, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée.
- II. A compter de cette même date, Madame Nicole NESVADBA, DR2 au CNRS, est nommée directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 31 août 2022.

## Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 31 janvier 2022

Le président du CNRS par intérim Antoine PETIT

CNRS
Campus Gérard Mégie
3 rue Michel-Ange
75794 PARIS CEDEX 16
T. 01.44.96.40.00
www.cnrs.fr

